

## **Brevet de mécanicien 250 kW**

Contact pour la formation : Julien COMETTO (Coordinateur de la formation continue) – 06 20 69 68 06

### **Objectif de la formation :**

Le brevet de mécanicien 250 kW permet d'occuper les fonctions suivantes en navigation :

- Fonction de chef mécanicien sur navire d'une puissance inférieure à 250 kW de puissance propulsive
- Fonction de Second mécanicien sur navire d'une puissance inférieure à 250 kW de puissance propulsive
- Fonction de Lieutenant mécanicien sur navire d'une puissance inférieure à 250 kW de puissance propulsive

### **Conditions d'admission pour entrer en formation :**

Tout candidat doit être titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation en cours de validité, et être âgé d'au moins 18 ans.

### **Programme :**

#### **Module machines marines – M1-1**

- Moteur diesel et à allumage commandé
- Moteurs hors-bord
- Auxiliaires
- Sécurité

**Total Module M1-2      72 heures**

#### **Modules électricité– M2-1**

- Lois générales de l'électricité
- L'électricité à bord

**Total Module M2-2      33 heures**

**TOTAL FORMATION MODULAIRE**

**105 heures**

#### **Formations Spécifiques**

Sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres, approuvée par le ministre chargé de la mer.

- Certificat de formation de base à la sécurité      55 heures

### **Conditions de délivrance du brevet de mécanicien 250 kW**

Tout candidat à un brevet de mécanicien 750 kW doit :

- Avoir 18 ans au moins le jour du dépôt de sa demande de brevet
- Être titulaire de l'ensemble des attestations, en cours de validité, justifiant de l'acquisition des modules
- Être titulaire du Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) en cours de validité